



ASSOCIATION LES AMIS DE SAINTE MARIE ASSEMBLEE GENERALE 2024 COMPTE RENDU

*L'assemblée générale s'est tenue le samedi 10 août 2024 à 17 heures, dans la salle de spectacles du Val Saint Martin à PORNIC
85 membres étaient présents ou représentés*

Jean Marc HAINIGUE, le président souhaite la bienvenue à toutes et tous au nom des membres du conseil d'administration.

Il précise que Jean-Michel BRARD, notre nouveau député est excusé mais qu'il tient particulièrement à rester en relation directe avec les associations pour garder les contacts de proximité.

Madame Claire HUGUES, nouvelle Maire de PORNIC sera présente en fin d'assemblée et il sera possible de lui poser des questions pendant le pot qui suivra cette dernière.

Remerciements aux représentants des autres associations de quartier, la Noëveillard, Préfailles, la Joselière et autres qui nous font l'amitié de participer à notre assemblée.

Combien sommes-nous ?

En 2013, l'association comprenait 198 adhérents, nous étions 244 en 2023 et sommes 264 en 2024, soit une progression de 20 en un an auxquelles le président souhaite la bienvenue.

La réalité est un peu différente, l'adhésion étant faite par famille, nous représentons entre 500 et 600 personnes.

Un équipage solide avec une forte disponibilité avec pour objectif d'écouter et d'informer, de favoriser les liens entre les adhérents et les autres habitants, les collectivités et structures, soutenir toutes initiatives locales, être force de propositions, participer au développement de la ville

Deux outils de communications : Un site asm44.org et l'ECHO DES CRIQUES, bulletin de liaison interne mensuel destiné aux membres.

Remerciements à notre rédacteur en chef Bertrand ROZE pour le travail accompli tant par sa qualité et que par l'efficacité des informations transmises y compris celles en provenance de la mairie ou de l'agglo.

Rapport moral et d'activités

Nos activités 2023-2024

Trois groupes de réflexions ont été constitués, l'un sur les camping-cars, le second sur l'aménagement et le revitalisation du bourg et le troisième sur le surtourisme.

Camping-cars par Joseph BLINEAU

Si les camping-caristes ont des droits, ils ne peuvent avoir tous les droits et il n'a échappé à personne que leur stationnement pose de nombreuses difficultés sur les parkings sur lesquels ils utilisent souvent 2 places si ce n'est 3, notamment au Porteau, occasionnant ainsi une gêne pour les autres utilisateurs de ces parkings, avec abus d'utilisation des toilettes et de l'eau et difficultés pour l'approvisionnement des commerces de plage.

S'il y a des possibilités d'aménagement d'aires de stationnement elles n'existent pas dans la réalité si ce n'est au val Saint Martin ou sur le parking du Leclerc ce qui n'est pas très touristique pour les camping-caristes.

La commission a établi un rapport important sur la législation concernant le stationnement des camping-cars (textes législatifs, jurisprudence, etc...) mais également recherche de solutions et propositions, le tout remis à la Mairie.

Cette dernière est ouverte à la recherche de solutions et même si elle avait été condamnée il y a quelques années à retirer les différents

portiques qui avaient été installés sur des parkings comme celui de la plage du Porteau, elle l'a réinstallé cette année à notre demande.

Cette question sera particulièrement suivie pour le profit de tous.

Réaménagement et revitalisation du bourg par Françoise Colonna

Plusieurs membres de l'association se sont réunis sous la houlette de Françoise pour étudier les possibilités d'aménagement et de revitalisation du centre bourg. Cela concerne notamment les parkings, le terrain acquis par la commune rue Charles de Foucault, le « Petit 4 heures » les toilettes, le transfo et le petit square. Une concertation s'est créée avec l'association des commerçants et artisans pour rechercher et présenter un projet cohérent dont profiteront nos enfants et successeurs. Il n'y a pas de budget pour ce réaménagement qui ne pourra avoir lieu qu'au cours de la prochaine mandature, mais seulement après que des travaux de fouilles auront été entrepris par suite de la demande de la DRAC.

Surtourisme

Ce groupe est actuellement en gestation dans l'attente de l'obtention de chiffres précis et réels sur la fréquentation de la station au cours des diverses périodes de l'année et lors d'événements particuliers, l'objet étant d'analyser ce qui va et ce qui ne va pas et de trouver des solutions.

Vote du compte rendu de l'AG 2023

Avant la suite du rapport le président se rend compte qu'il a omis, en début d'assemblée de faire voter le compte rendu de l'assemblée générale de l'année dernière. Cette approbation est donc mise aux voix et votée à l'unanimité.

Interventions diverses

L'association est restée attentive aux différentes questions pouvant se poser, notamment par suite de l'intervention d'adhérents.

C'est ainsi que des interventions ont été menées pour parvenir à la suppression de ruches installées dans un jardin de lotissement qui entraînaient une gêne pour le voisinage, sur la taille des haies (interdites entre le 1^{er} mars et le 31 juillet en raison de la nidification, mais surtout pour les haies non taillées dépassant sur le domaine publique nécessitant la descente des trottoirs pour les piétons, le nettoyage des regards d'eaux pluviales, la lutte contre les chenilles processionnaires. A cet égard, si vous

avez des nids de ces insectes dans vos arbres, il faut prévenir la société Poliniz qui interviendra pour les supprimer.

Questions à la mairie

Le 5 juillet nous avons été reçus par les représentants de la mairie auxquels nous avons pu poser 28 questions reprises dans le prochain écho des criques de septembre (éclairage public, sécuriser, embellir les rues...) Ces différents points sont et seront suivis au cours de l'année.

« Jeparticipe.pornic.fr »

Dans le souci d'un dialogue citoyen la ville a créé un site ouvert à tous sur lequel vous pouvez aller pour signaler des anomalies, poser des questions etc...en apportant toutes précisions, en joignant des photos. Vous serez prévenus de ce qui aura été fait suite à votre intervention.

Un échec

Nous avons demandé que l'association soit agréée pour pouvoir participer officiellement à l'élaboration ou à la révision du PLU et de tous documents d'urbanisme.

Par arrêté préfectoral du 29 janvier 2024 cet agrément nous a été refusé.

Les arguments de refus ne sont pas les nôtres et notre attention reste entière notamment sur les conséquences du SPR dans l'avenir.

Les conviviales

Elles se sont déroulées le 12 juillet dans la salle où nous nous trouvons.

C'est un moment de rencontre estival que nous organisons généralement en extérieur au-dessus de la plage des Sablons.

Le maire y participe régulièrement, cette année Jean-Michel BRARD était présent mais en qualité de député. C'était sa première sortie publique avec ce titre.

Cette année nous l'avons fait précéder d'une conférence de Daniel SICARD intitulée « SAINTE MARIE LA BALNEAIRE » axée principalement sur le patrimoine architectural balnéaire de Sainte Marie. 260 personnes ont suivi passionnément cette conférence puis nous nous sommes retrouvés autour du buffet campagnard classique. Vous pouvez trouver le très intéressant travail de Daniel SICARD sur le site « <https://patrimoine-balneaire-pornic.fr> »

TRESORERIE

	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2023</u>	
<u>SOLDE</u>			
CPT CREDIT AGRICOLE 436,87	2.124,56	1.687,69	-
LIVRET A	9.607,36	9.887,57	+280,21
SOLDE DE TRESORERIE	11.731,92	11.575,26	-156,66
<i>Régularisation 31/12/2023</i>			
Cotisations 2024 (avances)	-65,00	-65,00	
SNSM (concerne 2022) +200,00		+200,00	
Valeur stock thalasso	1.035,00	+1.035,00	
SITUATION AU 31/12/2023	11.171,92	12.745,26	+1013,34

Approbation du rapport financier

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Merci Claude

Cotisations

Comme dit plus haut, nous sommes 264 adhérents alors que nous représentons plus de 500 personnes. Afin que notre nombre soit plus représentatif de la réalité, ce qui nous apportera davantage de poids, nous vous proposons que chaque parent d'une famille soit adhérent, mais pour

ne pas doubler le montant de la cotisation, nous vous proposons de maintenir celle-ci à 13 € pour une personne seule et de la fixer à 15 euros pour un couple.

Cela nous permettra en outre de maintenir les frais de réception et de renouveler le cas échéant le remplacement du matériel informatique.

Cette proposition est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

Projets 2024-2025

- *Poursuite des relations et concertation : une réflexion sur les questions structurantes et aménagement du centre bourg ; mobilité douce avec les hameaux*
- *Veille sur la qualité de vie ; sécurité ; lutte contre les nuisances sonores*
- *Visite de l'Écocentre de nos déchets ; conférences.*

Dates à noter sur vos agendas

- **04/01/2025 : Galette des rois**
- **12/07/2025 : Soirée conviviale aux Sablons**
- **16/08/2025 : Assemblée générale**

Notre assemblée étant terminée, nous accueillons les représentants de la gendarmerie :

Le chef d'escadron Etienne NAUD, commandant de la compagnie de gendarmerie du Pays de Retz et le lieutenant Aliaume AUBRY, 25 ans, nouveau commandant de la brigade de gendarmerie de Pornic

Ces derniers ont fait part des difficultés rencontrées sur le secteur, notamment avec le stationnement des gens du voyage, les cambriolages et les incivilités, les nuisances sonores. Ils conseillent fortement d'être très vigilant, d'installer une alarme et de ne pas hésiter à les appeler en cas de problème. En ce qui concerne les gens du voyage, à noter leurs navettes préalables pour identifier les accès d'un terrain, proche d'une borne incendie et d'une liaison ou d'un poste EDF. Navettes à signaler à la gendarmerie qui peut prévoir ainsi des mesures de prévention. Le téléphone de la gendarmerie est le 17 qui correspond à une centrale à Nantes qui peut contacter jusqu'aux patrouilles proches du problème en cas d'urgence, mais, dans la journée il est également possible d'appeler la gendarmerie de PORNIC au 02 40 82 00 29.

La question de la sécurité des piétons et des cyclistes nécessite de rappeler l'attention prioritaire aux plus fragiles, les piétons que les cyclistes doivent respecter comme les automobilistes. En revanche, un cycliste ne peut passer un passage « piétons » qu'à pied, à côté de son vélo, même sur un rond-point.

Merci aux représentants de la gendarmerie pour leur présence et les informations qu'ils nous ont apportées.

Quelques informations complémentaires

A l'automne devraient démarrer les travaux de mise en valeur de la place de la Terrasse à Pornic et des bâtiments édifiés sur cette dernière entre 1880 et 1890 (avec démolition de l'ergot neuf en arrière) ; de même les travaux d'aménagement de la place du mole avec deux cônes de vues et du quai l'Herminier.

A compter de septembre, une ligne de bus urbain reliera Sainte-Marie au Clion en passant par le centre de Pornic, bus de libre accès pour les utilisateurs.

Le transport à la demande ou TAD

Depuis le 1^{er} juillet, un transport à la demande ouvert à tous.

Comment ça marche :

Toute l'année, du lundi au vendredi (sauf jours fériés), de 7 h à 19 h, ce nouveau service vous transporte à l'heure demandée, d'un point d'arrêt à proximité de chez vous, vers un point de centralité, telles que les zones d'emploi, de commerces, les centres bourgs ou les gares.

Comment ? Il vous suffit de réserver votre trajet jusqu'à la veille du déplacement, au prix d'un ticket Aléop, soit 2,60 €. Vous pouvez ainsi vous rendre à vos rendez-vous sur l'ensemble des territoires de Pornic agglomération Pays de Retz et Sud Estuaire, soit 21 communes reliées entre elles.

Enfin, un service de porte-à-porte est proposé pour les personnes âgées à partir de 75 ans et les personnes à mobilité réduite.

Contact : Après ouverture de votre compte auprès du Guichet Mobilités au 02 40 21 80 40 ou d'Allô Aléop au 09 69 39 14 14, vous pouvez réserver en ligne votre trajet en toute simplicité. Votre identifiant est votre adresse email. (Renseignements recueillis sur le site de PORNIC AGGLO) »

Ce sont des informations émanant de la Mairie que vous retrouverez dans le prochain ECHO DES CRIQUES.

Accueil de Madame Claire HUGUES, maire de Pornic

Par suite de l'élection de l'ancien maire Jean-Michel Brard au siège de député, nous accueillons la maire qui peut assister à l'hommage partagé à Yves JAN.

Remerciements à Yves JAN

Après avoir réuni tous les membres du conseil d'administration le président a prononcé un hommage à Yves JAN, membre du conseil d'administration depuis l'an 2.000 et président dudit conseil pendant 10 ans. Il a souligné son travail de contact permanent avec les différentes municipalités, sa gentillesse et sa forte implication au sein du conseil auquel il apportait des renseignements et informations compilés dans sa mémoire au cours de sa participation active à la marche de l'association.

Deux ouvrages sur la Loire Atlantique lui sont offerts ainsi qu'un bouquet de fleurs à son épouse.

Buffet

Puis le président a invité tous les participants à se rapprocher du buffet au cours duquel ils pourront s'entretenir avec Madame Claire HUGUES, maire de PORNIC et les adjoints présents, ainsi qu'avec les Officiers de gendarmerie.